



Le 7 juillet 2021

### **AVIS DE CONVOCATION**

Aux membres du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Vous êtes, par la présente, convoqués à la prochaine séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui aura lieu **MERCREDI, LE 14 JUILLET 2021, À 19 H 30**, au bureau de la MRC du Haut-Saint-Laurent situé au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon. La séance se tiendra en présentiel. Afin de respecter les consignes sanitaires, le nombre de places est limité à 8 citoyens. Les personnes désirant être présentes doivent s'inscrire au préalable avant 16 h 30 le 6 juillet 2021, en écrivant à dg@mrchsl.com. Compte tenu du public restreint, toute personne souhaitant soumettre une question doit le faire au plus tard le 6 juillet 2021, à la même adresse courriel dans les mêmes délais.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions générales de l'assemblée. (Maximum 30 minutes)
4. Administration générale.
  - 4.01 Adoption des États financiers audités 2020-2021 – Place aux Jeunes Haut-Saint-Laurent.
  - 4.02 Adoption des États financiers audités 2020 du Fonds d'investissement local (FIL)
  - 4.03 Adoption des États financiers audités 2020 – MRC du Haut-Saint-Laurent.
5. Varia.
6. Questions de l'assemblée portant uniquement sur les sujets traités à l'ordre du jour. (Maximum 30 minutes)
7. Clôture de la séance.

Pierre Caza  
Directeur général et secrétaire-trésorier